

## PREPA SEJOUR SKI

### Monsieur Nouvel et Parents d'élèves

---

- **Point de Monsieur Nouvel :**

- Le séjour est réservé auprès du prestataire
- **Encadrement** = Accord obtenu pour le départ de Mme Gérardin avec Mr Nouvel. Il faudra une autre personne (parent...)
- Un **espace parent** a été créé sur le **site de l'école** pour avoir toutes les infos. Se connecter avec les codes de votre enfant.
- **Prix du séjour** = 571 € / Paiement échelonné / 1<sup>er</sup> versement fait.  
Pour diminuer ce coût par enfant :
  - une aide de 80 € est accordée par la coopérative scolaire.
  - Une demande a été faite à la mairie pour une aide aux familles (gestion SIVOM ou Mairie en attente d'information) certainement proportionnelle aux ressources des parents (fournir à Mr Nouvel votre avis d'imposition 2013).
  - Mr Nouvel a sollicité également la Mairie pour aide exceptionnelle à projet.
  - Des actions d'autofinancement sont prévues par les enseignants et les parents (voir ci-dessous).

- **Actions d'autofinancement prévues par les enseignants et/ou les parents :**

- **Samedi 22 novembre 2014**
  - **BOOM** pour les CM1 et CM2 de l'école Lucie Aubrac
  - De 14h30 à 17h30
  - Salle Pierre Esnault rue Pasteur
  - Entrée gratuite
  - Un tableau Doodle est envoyé par Mr Nouvel pour que les Parents puissent s'inscrire aux différents postes (vente de gâteaux, bombons et boissons, entrée...). Mr Nouvel fera la sono. Achat des bombons et boissons par la FCPE.
  - [Lien vers le sondage ici](#)
- **Dimanche 25 janvier 2014**
  - **FOIRE AU GRENIER** – organisée par la FCPE qui accepte de laisser gratuitement des tables pour la vente
  - De 8h00 à 17h00 à la nouvelle salle des fêtes
  - Il est demandé aux parents d'apporter à l'école des objets qui pourraient être vendus au profit du groupe.

- Un Tableau ou Doodle sera envoyé par Mr Nouvel pour que les Parents puissent s'inscrire pour tenir la table de vente
- **Samedi 31 janvier 2014**
  - **LOTO**
  - 14h30 au CARREFOUR Socio Culturel et Sportif de Mondeville (CSCS)
  - Il revient aux parents de démarcher les commerçants pour le don de lots. Une lettre de sollicitation est écrite et signée par les élèves de la classe. Voir coordination pour ne pas solliciter les mêmes. (Cette lettre en page 3)
  - Le matériel sera prêté par le comité des fêtes
- Voir possibilité de faire faire des **portraits des élèves** de l'école pour vente = en attente décision des enseignants

#### PROCHAINE REUNION

Vendredi 21 Novembre 18h00 – Ecole Lucie Aubrac

